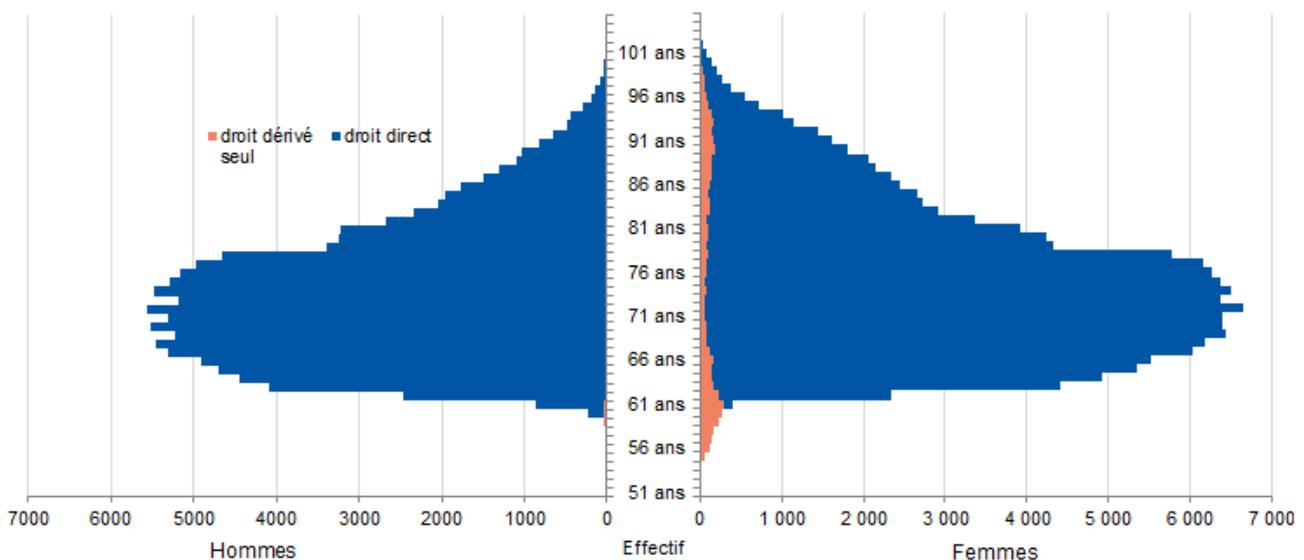


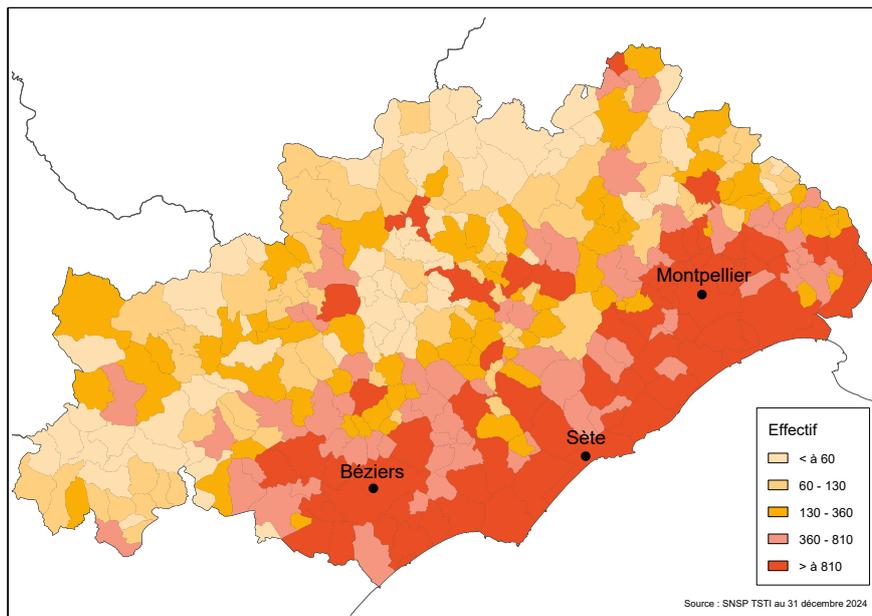
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 929	9 353	15 282
Droits directs (retraites personnelles)	5 467	6 443	11 910
Droits dérivés (retraites de réversion)	462	2 910	3 372
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	784	929	1 713
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 033	372	1 405
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,6 ans	64,0 ans	63,8 ans
Droits dérivés	76,5 ans	74,9 ans	75,1 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	114 151	146 788	260 939
Retraités percevant un droit direct seul	110 188	109 524	219 712
Retraités percevant un droit dérivé seul	520	5 707	6 227
Retraités percevant les deux à la fois	3 443	31 557	35 000
Minimum vieillesse ⁽²⁾	6,8%	6,3%	6,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	20 115	7 421	27 536
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,5 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	934 €	748 €	829 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,9%	44,1%	34,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montpellier			
Nombre total de retraités	16 501	24 118	40 619
Retraités percevant un droit direct seul	16 051	18 594	34 645
Retraités percevant un droit dérivé seul	47	985	1 032
Retraités percevant les deux à la fois	403	4 539	4 942
Minimum vieillesse⁽¹⁾	16,4%	11,0%	13,2%
Béziers			
Nombre total de retraités	7 787	10 887	18 674
Retraités percevant un droit direct seul	7 466	7 474	14 940
Retraités percevant un droit dérivé seul	27	568	595
Retraités percevant les deux à la fois	294	2 845	3 139
Minimum vieillesse⁽¹⁾	14,4%	10,8%	12,3%
Sète			
Nombre total de retraités	5 703	7 981	13 684
Retraités percevant un droit direct seul	5 500	5 660	11 160
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	328	354
Retraités percevant les deux à la fois	177	1 993	2 170
Minimum vieillesse⁽¹⁾	9,6%	9,4%	9,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".